TÉMOIGNAGE · CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

KLERWI TORILLEC

Sciences et technologies de l'eau (STE) · Egis

Pour ma part, j'ai fait le choix de la sérénité : acquérir une expérience professionnelle significative tout en poursuivant ma vie étudiante. Mon alternance se divisait en périodes de deux mois : deux mois en école, puis deux mois en entreprise.



C'est un rythme qui permet une véritable immersion dans chaque environnement. Cela facilite aussi la recherche d'alternance dans différentes villes, car on n'est pas contraint de faire des allers-retours chaque semaine.

C'est un vrai atout pour débuter sa carrière : cela donne confiance en soi, et on acquiert grâce au contrat de professionnalisation des compétences solides et une rigueur professionnelle.

> *« À ceux et celles qui hésitent encore : persévérez ! Il ne faut surtout pas se décourager. Il faut foncer et frapper à toutes les portes. Mobilisez votre réseau ! On finit toujours par trouver sa place. »*